

E 2001 (E) 1/144
[DoDiS-1671]

*Le Chef de la Division des Affaires politiques du Département politique,
A. Zehnder, à la Légation de Suisse à Athènes*

Copie d'expédition

T

Berne, 19 mars 1947, 21.30

Numéro 23. Ministre Grèce¹ me visita pour se renseigner sur l'accueil réservé par Conseil fédéral² demande crédit Grèce présentée par Stephanopoulos³. Répondis que faut distinguer entre crédits commerciaux et crédits de reconstruction. Pour premiers délégation Troendle possède pleins pouvoirs nécessaires afin d'accorder facilités paiement dans le cadre des possibilités pratiques résultant des échanges de marchandises⁴. Pour seconds grande réserve du côté suisse car nous demandons s'ils ne sont pas en relation avec plan Dalton-Snyder⁵ tendant à astreindre pays neutres au paiement de réparations par la voie de l'aide aux pays dévastés. Constatons que demande grecque coïncide avec demandes analogues d'autres pays qui se réfèrent à

1. Il s'agit de P. Metaxas.

2. Cf. N° 114, publié dans le présent volume. Cf. aussi la lettre d'A. Zehnder à C. Stucki du 11 mars 1947, DoDiS-1925.

3. Pour la demande de crédit, cf. N° 114, publié dans le présent volume, note 3. Cf. aussi la lettre de C. Stucki à M. Petitpierre du 11 février 1947, DoDiS-1927.

4. Pour la composition de la délégation et ses instructions, cf. la proposition du DFEP au Conseil fédéral du 11 février 1947, DoDiS-356.

5. Pour le plan Dalton-Snyder, cf. E 2001 (E) 1/294. Cf. aussi N° 121, publié dans le présent volume.



l'aide simultanée anglo-américaine. Par ailleurs nous trouvons à la suite message Truman devant situation nouvelle et dangereuse⁶. Dernier crédit américain constitue geste politique avec pointe contre URSS. Ne saurions nous rallier d'aucune façon à cette politique incompatible avec politique de neutralité suisse. Quelles que soient les sympathies suisses pour la Grèce le moment est inopportun pour discuter aide à la Grèce. Envisageons cependant reprendre étude du problème à un moment ultérieur dans le cadre de l'activité des œuvres humanitaires suisses si détresse en Grèce devait subsister.

6. *Pour ce message de H. Truman et la politique des Etats-Unis envers la Grèce à l'époque, cf. le rapport politique de E. Kessler à M. Petitpierre du 12 mars 1947, DoDiS-2238.*